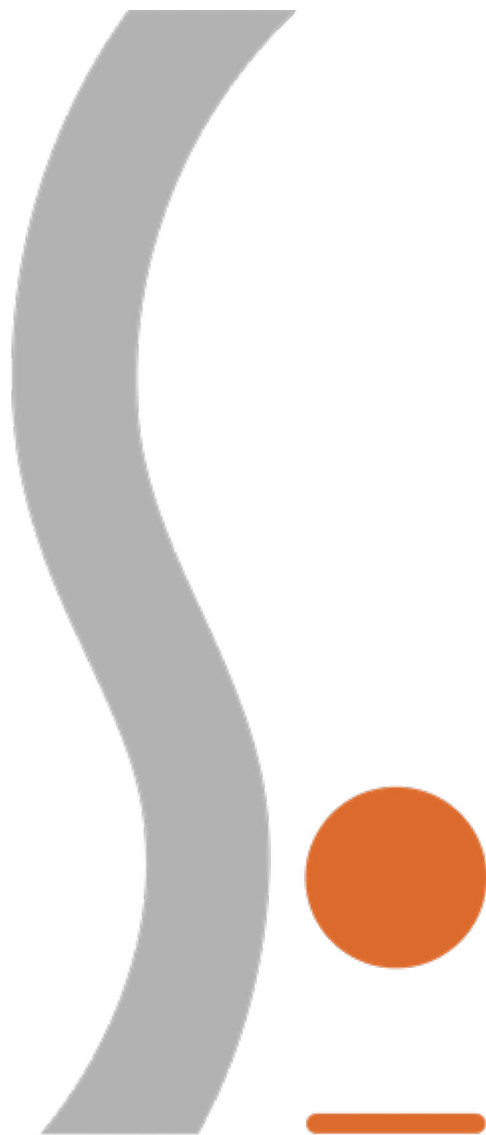


Élection à la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents contractuels exerçant des fonctions de surveillance et d'accompagnement des élèves (assistants d'éducation/accompagnants d'élèves en situation de handicap)

Académie de Paris

Élections professionnelles 2022
Candidature présentée par le SE-Unsa



se-unsas.org

CCP
AED-AESH

**Choisissez le syndicat
qui vous ressemble**



L'UNSA, votre alliée du quotidien



Choisissez le syndicat

Qui vous ressemble

Obtenir la reconnaissance et le respect

Parce que vous êtes unique, vous avez besoin d'un accompagnement personnalisé dans les moments clés de votre parcours professionnel.

Parce que votre métier est spécifique, vous avez besoin de représentants pour améliorer vos conditions d'emploi et d'exercice, et votre santé au travail.

Choisissez le SE-Unsa ! Avec le SE-Unsa, faites le choix d'un syndicat avec des experts à l'écoute et disponibles

AED : trois priorités avec le SE-Unsa

- Vivre dignement en région parisienne
- Bénéficier d'une formation tout au long de mon parcours
- Obtenir une meilleure reconnaissance de mon travail au quotidien

AESH : trois priorités avec le SE-Unsa

- Vivre dignement en région parisienne par une rémunération juste et des conditions de travail repensées
- Faire valoir l'ensemble de vos droits
- Avoir accès à une formation continue qui réponde à mes

Du 1^{er} au 8 décembre

Je vote UNSA



L'UNSA, votre alliée du quotidien



ÉLECTION à la COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE
ACADÉMIE DE PARIS
compétente à l'égard des AGENTS CONTRACTUELS
EXERÇANT DES FONCTIONS DE SURVEILLANCE
ET D'ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES
Elections professionnelles 2022

Candidature d'union

SNCL - SIES - SAGES

présentée par

le **Syndicat National des Collèges et des Lycées**
le **Syndicat Indépendant de l'Enseignement du Second degré**
et le **Syndicat des AGRégés de l'Enseignement Supérieur**
affiliés à la **FAEN** (Fédération Autonome de l'Education Nationale)



NOUS SOMMES AESH

pas des femmes et des hommes à tout faire !

Notre première exigence : que le ministère reconnaisse enfin que les **AESH ne peuvent pas prendre en charge tous les élèves** victimes de handicap : certains profils d'élèves nécessitent un **accompagnement par des spécialistes et un suivi médical** ou psychologique bien plus important que celui qui peut être dispensé dans le cadre d'une classe conventionnelle.

Deuxième exigence, tenir compte de notre EXPÉRIENCE : en s'assurant de nous maintenir autant que possible auprès des élèves dont nous souhaitons poursuivre le suivi ou ayant des pathologies similaires, et en nous donnant accès à des formations spécifiques sur ces pathologies.

Troisième exigence, les SALAIRES : il faut de toute urgence réviser notre grille de salaire rattrapée par l'inflation et le passage d'échelon doit se faire tous les 2 ans minimum.



**AUTONOMES
&
INDÉPENDANTS !**

**NOUS
SOMMES AED**

mais ce n'est pas notre projet de vie !

Pour nous, le métier d'assistant d'éducation doit rester un tremplin vers les concours : une occasion de capitaliser une expérience précieuse au sein du système éducatif tout en préparant son avenir et sa carrière. **La CDisation décrétée en août dernier est un leurre** qui s'appliquera très peu dans les faits et maintiendra les AED dans la précarité d'un emploi mal rémunéré où ils sont corvéables à merci : **CECI N'EST PAS NOTRE AVENIR !**

Nous demandons pour tous les AED le **respect de temps de formation continue** et de préparation de concours pris sur le temps de travail, **et des crédits aloués pour formation universitaire**, ainsi qu'une **augmentation de la rémunération en préprofessionnalisation**. Nous dénonçons la limitation des indemnités de fin de contrat aux engagements de moins d'un an, réclamons le **versement effectif de la prime compensatrice de la CSG**, et l'accès à **une prime pour les services effectués en REP et REP+**.

AESH, AED

comme vous, nous refusons :

- Les **SALAIRES INSUFFISANTS**.
- La multiplication des **INCIVILITÉS**, des **VIOLENCES** et l'impunité pour leurs auteurs.
- Les **SERVICES INCOMPLETS** ou **PARTAGÉS** qui changent à tout moment.
- Les **TACTIQUES INSUPPORTABLES** des rectorats **POUR NE PAS PAYER** nos frais et indemnités.
- Le **POUVOIR ACCRU DONNÉ AUX PARENTS** qui se comportent en consommateurs d'école.
- Les **PRESSIONS HIÉRARCHIQUES INTOLÉRABLES** notamment lors du renouvellement du contrat.
- La **COMPLEXITÉ** et la **LENTEUR** du système d'indemnisation chômage.

VOTEZ



Les syndicats SNCL, SIES et SAGES appartiennent à la **Fédération Autonome de l'Education Nationale, la FAEN**.

La FAEN est une fédération **apolitique, autonome** (elle ne rend de compte à personne d'autre que ses militants et n'est pas confédérée) **et indépendante** (elle ne reçoit aucune subvention de l'Etat).

Pour nous, un syndicat, ça devrait toujours être comme ça !

NI POLITIQUE, NI BLABLA : DU CONCRET POUR NOS MÉTIERS !

POUR VOUS, nous demandons :

De meilleurs salaires tenant compte de l'ancienneté et de toutes les tâches accomplies.

Une meilleure prise en compte des services de non titulaire lors du reclassement.

L'application du **droit au crédit d'heures pour formation effective**.

Une véritable **formation initiale**, et préalable à la prise de fonction.

Une formation possible sur le temps de travail pour préparer les concours.

Une **véritable médecine du travail préventive** répondant aux besoins des personnels.



**ÉLECTION À LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE
DES AGENTS CONTRACTUELS
EXERÇANT LES FONCTIONS**

DE SURVEILLANCE ET D'ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES

ACADÉMIE DE PARIS

Élections professionnelles 2022

Candidature présentée par la

CGT Éduc'action

SALAIRES

- Parce que les salaires sont dévalués depuis des décennies (21% de perte de pouvoir d'achat depuis 2000) et que l'inflation explose...
- Parce que les heures supplémentaires et les primes sont source de concurrence et d'inégalités (notamment entre femmes et hommes) ...
- Parce que nous avons le droit de profiter d'une retraite en bonne santé et que le partage du travail est indispensable...

PRÉCARITÉ

➤ Parce que la Loi de Transformation de la Fonction publique accentue la précarité, l'autoritarisme, les inégalités de traitement...

➤ Parce que le statut de fonctionnaire (qui garantit le service public pour tou·tes) est attaqué...

➤ Parce que la précarité touche tout le monde (personnels titulaires ou non) et fragilise nos conditions de travail...

Il y a urgence à mettre fin à cette loi, à exiger un plan de titularisation et à reconstruire un véritable service public d'éducation.

SENS DU MÉTIER

➤ Parce que le système actuel est soumis aux logiques libérales, génère et gère le tri social...

➤ Parce que le système fragmente les savoirs et les savoir-faire et vise à détruire diplômes et qualifications...

Il y a urgence à porter un projet collectif de rupture, pour une École de l'émancipation et de l'épanouissement pour les personnels et les élèves.
Il y a urgence à retrouver du collectif et des libertés pédagogiques.

CONDITIONS DE TRAVAIL

➤ Parce qu'accomplir nos missions sereinement et dans de bonnes conditions est de plus en plus dur...

➤ Parce que nos conditions de travail se dégradent profondément sous le poids des réformes et de politiques d'austérité...

Il y a urgence à garantir notre qualité de vie au travail et la qualité du service public d'Éducation.

Il y a urgence à réduire notre temps de travail, réduire les effectifs par classe et recruter massivement des personnels statutaires.

avec la CGT UN AUTRE CHOIX de SOCIÉTÉ !



Du 1^{er} au 8 décembre, pour que votre voix compte : votez et faites voter

SALAIRES

La CGT Éduc'Action se bat pour obtenir pour les AED et les AESH :

- un statut de fonctionnaires de catégorie B ;
- une augmentation de 400€ et une grille nationale d'avancement ;
- les primes REP et REP+ et la prise en charge des frais de transports ;
- une vraie formation initiale et continue ;
- la titularisation sans condition de concours ni de nationalité.



Le service « vie scolaire » et l'accompagnement du handicap sont des laboratoires de la précarité et de la flexibilité

- Dès 2023, le CDI doit être un droit pour tou·tes au bout de 6 ans avec une procédure transparente cadrée académiquement ;
- 32h de temps de travail sur 36 semaines ;
- favorisons la mobilité et révisons les règles des mouvements ;
- pour les étudiant·es, un statut amélioré d'étudiant·es surveillant·es avec des horaires aménagés et un droit à la formation renforcé ;
- exigeons un plan de titularisation et de formation.

AED

AESH

- l'arrêt des PIALs ;
- l'affectation sur 2 établissements ou écoles max, pas plus de 2 élèves suivi·es ;
- un temps plein et un salaire à 100% pour 24h d'accompagnement ;
- le respect strict du cadre de missions des AESH défini par la circulaire de 2017.



Élection à la commission consultative paritaire des agents contractuels
exerçant des fonctions de surveillance et d'accompagnement des élèves
(AED : assistants d'éducation et AESH : accompagnants d'élèves en situation de handicap)

Académie de PARIS

Élections professionnelles 2022

Candidature présentée par le **SNALC**

Syndicat national des lycées, collèges, écoles et du supérieur



snalc
de l'école au supérieur



AESH et AED

Pour les accompagnants d'élèves en situation de handicap
et pour les assistants d'éducation

Le SNALC revendique

une sécurisation
des parcours

une revalorisation
salariale

une stabilité de l'environnement
de travail et de l'emploi

une réelle
formation

une meilleure
protection

POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT
je vote SNALC, je fais voter SNALC
du 1^{er} au 8 décembre 2022



Pour les AED et les AESH, le SNALC revendique

UNE SÉCURISATION DES PARCOURS

- Un statut de fonctionnaire de catégorie B

Pour les AED

- Un recrutement sous contrat de 3 ans et l'obtention d'un CDI après un unique CDD de 3 ans pour les AED qui le souhaitent
- La pérennisation de l'affectation sur une école, un collège ou un lycée

UNE REVALORISATION SALARIALE

Pour les AED

- La création d'une grille indiciaire nationale avec avancement automatique et accéléré pour les premiers échelons
- Un montant de l'heure supplémentaire au moins égal à 125% du SMIC horaire et un forfait nuit de 5h

Pour les AESH

- Un temps complet assuré auprès d'un unique employeur (DSDEN ou Rectorat)
- La fin des recrutements par des EPLE

Pour les AESH

- Une augmentation de 50% du salaire pour tous les AESH
- L'instauration d'une indemnité spéciale couvrant les frais de déplacement

UNE STABILITÉ DE L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

- Des recrutements massifs d'AED et d'AESH, afin de pallier le manque récurrent de personnels
- Un accès au temps complet pour les AED et AESH qui le souhaitent

Pour les AED

- Une redéfinition, une clarification et une hiérarchisation des missions des AED
- Un recrutement académique pour éviter pressions et abus par des chefs d'établissement

Pour les AESH

- L'abandon des PIAL
- La stabilité de l'affectation et de l'emploi du temps
- La création de brigades de remplaçants pour couvrir les besoins d'accompagnement de tous les élèves notifiés

UNE RÉELLE FORMATION

- Une véritable formation initiale et continue de qualité, avec pour les AED, un doublement du crédit d'heures pour formation
- Des possibilités de VAE ou/et de certifications qualifiantes et valorisées
- Un accès facilité au congé de formation professionnelle et au compte personnel de formation

UNE MEILLEURE PROTECTION

- Une véritable médecine du travail et de qualité
- Un accès effectif à l'ensemble des prestations revalorisées de l'action sociale
- Un rôle accru de la CCP (recrutement, affectation, droit à la formation...)

POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT
je vote SNALC, je fais voter SNALC
du 1^{er} au 8 décembre 2022



ENGAGÉ·ES **POUR** LES PERSONNELS ET LES ÉLÈVES

ÉLECTION À LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE
DES CONTRACTUELS EXERÇANT DES FONCTIONS DE
SURVEILLANCE ET D'ACCOMPAGNEMENT DES ELEVES

ACADÉMIE DE PARIS

AVEC LA FSU POUR GAGNER

Candidature présentée par la FSU



Fédération Syndicale Unitaire



ENGAGÉ·ES **POUR** LES PERSONNELS ET LES ÉLÈVES

En votant FSU, battons-nous pour défendre nos droits et en conquérir de nouveaux pour les AED, AESH et APSH. Leurs salaires doivent être revalorisés sans augmentation de la charge de travail, de vrais statuts de la Fonction publique doivent être créés. En votant FSU, vous permettez aux élu·es de continuer à vous défendre face au Rectorat et aux responsables des PIAL.

En votant FSU, vous donnez les moyens aux militant·es de vous informer sur vos droits, de vous aider à les faire valoir et de vous accompagner dans vos réclamations.

Face à l'opacité grandissante de l'Administration, la FSU, avec vous, continuera à construire la lutte pour un vrai métier et des élèves bien accompagnés !

Vos élu·es agissent pour :

VOTRE SALAIRE

Pour la FSU, les AED et les AESH doivent être rémunéré·es sur la base d'une grille de catégorie B revalorisée, garantissant une progression régulière du traitement et reconnaissant leur niveau de qualification. Nous exigeons que le salaire minimum dans la fonction publique soit porté à 1850 € nets mensuels, et l'indexation du salaire sur les prix. Grâce aux interventions de la FSU en CTM, le versement de l'indemnité REP+ pour les AED et AESH est prévue au budget 2023.

VOTRE CONDITION D'EMPLOI

Bien qu'exerçant une mission de service public pérenne, les AESH demeurent des agent·es contractuel·les de l'État au statut précaire : quotité de travail trop faible, salaire minimum, conditions de travail indignes...

La FSU s'engage pour votre avenir en portant la création d'un corps statutaire assurant une reconnaissance professionnelle, une perspective de carrière et une hausse de rémunération.

VIE SCOLAIRE

Le recrutement des AED par les établissements est la principale cause de précarité. La FSU revendique le recrutement par les recteurs de tous les AED, y compris en CDD et que la possibilité de signer des contrats de trois ans soit donnée à celles et ceux qui le souhaitent. Le chantage au renouvellement doit cesser !

VOS DROITS

En tant qu'agent·es sous contrat, les AED et AESH sont soumis·es aux décisions arbitraires de leur employeur, le plus souvent à leurs dépens. La FSU s'engage pour une gestion plus respectueuse de vos droits : application de la réglementation commune aux contractuel·les, amélioration des droits à congés ou à formation, accès à l'action sociale...

Du 1^{er} au 8 décembre,

► **FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX** ◀

avec les syndicats de la FSU





DANS LES ACADÉMIES

Les él·u-es et militant·es des syndicats de la FSU travaillent à vos côtés dans les établissements et les services, partageant votre quotidien. La FSU construit les mobilisations nécessaires avec les personnels et porte dans toutes les instances leurs revendications.



CCP

Commission Consultative Paritaire

Refus de temps partiel, de congé formation ou d'absence pour préparer un concours, sanctions disciplinaires, licenciement, révision du compte rendu de l'entretien professionnel... malgré la loi de Transformation de la Fonction publique, les CCP conservent un rôle de défense des droits des personnels. Les él·u-es de la FSU, majoritaires dans la profession, y siègent déterminé·es pour garantir les intérêts de toutes et tous.

À Paris, les él·u-es veillent à ce que les droits des AESH et AED soient respectés :

frais de transport, CESU garde d'enfants, prestations d'action sociale, CPF, stage MIN, emploi du temps concertés, limitation du nombre d'élèves suivi·es, défense en cas de non renouvellement injustifié...

Ils et elles accompagnent les collègues dans la constitution de leurs dossiers, jusqu'au tribunal administratif si nécessaire.

Vos él·u-es SNES, SNUipp et SNUEP luttent pour que la CCP soit une instance permettant **l'amélioration des droits des AED et AESH.**

ABANDON DES PIAL POUR UNE MEILLEURE GESTION DE L'ACCOMPAGNEMENT

Les PIAL servent à camoufler le sous-investissement massif de l'État en matière de handicap alors que la loi de 2005 impose l'obligation de moyens. La FSU dénonce la mutualisation qui est devenue la norme avec le PIAL et dégrade la qualité de la scolarisation des élèves en situation de handicap et les conditions de travail des AESH et des enseignant·es. La FSU revendique l'abandon des PIAL et une politique d'inclusion centrée sur les besoins de l'élève.

VIE SCOLAIRE

Améliorer les conditions de travail des AED est une nécessité. Leurs missions doivent être reconnues à leur juste valeur, pour le bien des élèves et le bon fonctionnement des établissements. La FSU exige l'allègement du temps de travail des AED pour permettre à celles et ceux qui le souhaitent de poursuivre leurs études. Le recrutement d'AED en nombre suffisant doit permettre à chacun·e d'exercer ses missions dans les meilleures conditions.

ÉLUE EN CCP elle témoigne



Depuis presque 10 ans j'exerce ce métier, c'est ma réalité quotidienne. En tant que représentante du personnel à la CCP, j'accompagne, je conseille, je défends les collègues AESH, individuellement et collectivement. Grâce à notre action, nous avons gagné l'annulation des non-renouvellements de contrat.

Cécile Stassi
AESH 1^{er} degré

ÉLUE EN CCP elle témoigne



En tant qu'élue à la CCP, j'accompagne et défend les collègues pour faire valoir et respecter leurs droits : paiement du salaire, CDI-sation, respect de leurs vœux de mobilité etc.. Je continuerai également à réclamer que l'académie procède aux entretiens professionnels triennaux pour faire le point sur leur carrière et leurs besoins en formation.

Virginie Cassand
AESH 2^o degré



ENGAGÉ·ES POUR LE SERVICE PUBLIC



#FSUpourGAGNER



Election à la CCP des contractuels SURV. et ACC. de Paris

Académie de Paris

Élections professionnelles 2022

Liste présentée par le Sgen-CFDT



Sgen
Cfdt:

POUR ÊTRE RECONNU-E
ET AGIR AVEC LA CFDT !

ÉLECTIONS
2022

CCP DES CONTRACTUEL-LES AED & AESH

SÉCURISER LE PARCOURS
DES AGENTS CONTRACTUELS



Ce que le Sgen-CFDT a obtenu :

- La reconnaissance du professionnalisme des AED grâce au **CDI**.
- Une **évolution de la rémunération tous les 3 ans** déconnectée de l'évaluation pour les AESH et l'application de la **recupération de la CSG**.
- L'obtention de la **prime REP/Rep +**.

Ce que le Sgen-CFDT revendique

- Une **augmentation des rémunérations**.
- L'application réelle des **heures de fractionnement**.
- Une véritable **formation** et un **accompagnement** des parcours.
- Les mêmes droits à **l'Action Sociale** pour toutes et tous.

Pour les AESH

- L'accès à un **statut** de la fonction publique en **catégorie B, et, en attendant, la CDIsation immédiate**.
- Une **réforme** structurelle et humaine des PIAL.

Pour les AED

- La création d'une **grille nationale de rémunération**.
- La création d'un cadre de gestion (**mobilité, portabilité** du CDI)

VOTER Sgen-CFDT pour renforcer :



Un syndicat pluriprofessionnel depuis toujours.

www.sgen-cfdt.fr



La CFDT dans la Fonction publique,
qui agit pour des avancées concrètes pour les
agents, fonctionnaires et contractuels.

www.uffa.cfdt.fr



La CFDT premier syndicat de France,
signataire du Pacte du pouvoir de vivre, engagée
pour la justice sociale et la transition écologique.

www.cfdt.fr

VOTER Sgen-CFDT pour un syndicat qui :

- Écoute
- Expertise
- Accompagne
- Négocie
- Résiste



AVEC LE SGEN-CFDT, DONNEZ DE LA VOIX À VOTRE VOIX

ÉLEC-
TIONS
2022

**ELECTION A LA COMMISSION CONSULTATIVE
PARITAIRE DES AGENTS CONTRACTUELS
EXERCANT LES FONCTIONS DE SURVEILLANCE ET
D'ACCOMPAGNEMENT DES ELEVES**

ACADEMIE DE PARIS

Elections professionnelles 2022

Candidature présentée par la Fédération Nationale de l'Enseignement, de
la Culture et de la Formation Professionnelle - FORCE OUVRIERE

FNEC FP
FO

Commission Consultative Paritaire des agents contractuels exerçant les fonctions de surveillance et d'accompagnement

AED, AESH, nous voulons devenir fonctionnaires ! AED, AESH, nous voulons la garantie du réemploi ! Non à la précarité ! Abandon des PIAL !

Nous revendiquons :

- ▶ L'intégration de tous les AED et AESH dans un corps de la Fonction Publique d'État avec un vrai Statut et un vrai salaire.
- ▶ L'augmentation générale des salaires avec une revalorisation de la grille. Assez du blocage des salaires et du maintien de ces personnels sous le seuil de pauvreté !
- ▶ L'abandon des PIAL et la politique de mutualisation pour les AESH ! Affectation sur un établissement ou une école !
- ▶ Aucun licenciement ! Garantie de réemploi !
- ▶ Le recrutement à hauteur des besoins.
- ▶ Pour les AED : 28 heures pour les surveillants d'externat, 32 heures pour ceux qui font de l'internat.
- ▶ Pour les AESH : un temps complet sur la base d'un accompagnement élève à 24h et l'arrêt des temps partiels imposés.
- ▶ Aucune interruption de traitement en cas d'arrêt maladie. Pour la mise en place systématique de la subrogation quel que soit l'employeur.
- ▶ Pour le droit à mutation, aux droits sociaux, au droit syndical, au droit aux œuvres sociales, au droit à la médecine de prévention.
- ▶ La prise en charge des frais de repas et de transport et la revalorisation des indemnités kilométriques.
- ▶ L'accès pour tous à la formation professionnelle sur le temps de travail et la possibilité d'accéder à des formations qualifiantes.
- ▶ Le respect des prérogatives de la Commission Consultative Paritaire pour traiter toutes les questions des AED et AESH et pas seulement des problèmes disciplinaires.



**Pour un vrai statut,
pour un vrai salaire !**

La FNEC FP-FO défend le droit à l'enseignement adapté et combat la logique destructrice de l'inclusion systématique et forcée, caractérisée en particulier par les PIAL.

La FNEC FP-FO invite tous les personnels qui exigent un vrai statut, un vrai salaire pour les AED et les AESH et l'abandon des PIAL à se saisir des élections professionnelles en votant du 1^{er} au 8 décembre 2022 pour la FNEC FP-FO et ses syndicats !

ELECTION A LA

**COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE
DES AGENTS CONTRACTUELS**

Exerçant des fonctions

de surveillance et d'accompagnement des élèves

Académie de Paris

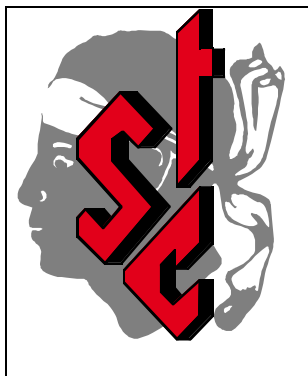
Elections Professionnelles 2022

5 Titulaires - 5 Suppléants

Candidature présentée par le

SINDICATU DI I **T**RAVAGLIADORI **C**CORSI





SINDICATU DI I TRAVAGLIADORI CORSI

**LIBERAZIONE SUCIALE
LIBERAZIONE NAZIUNALE**

Imm. Le Mozart - Finosello
Tél : 04 95 22 05 94
Av. Mal Lyautey - BP 583
20186 AIACCIU Cedex 2
e-mail : stc.ajaccio@wanadoo.fr

Maison des Syndicats
Tél : 04 95 31 25 15
Rue du Castagnu
Fax : 04 95 32 58 21
20200 BASTIA
e-mail : stc.bastia@wanadoo.fr

APPEL DU STC EDUCATION À TOUS(TES) LES CONTRACTUELS(LES)

I - LA DEFENSE DES INTERETS MATERIELS ET MORAUX DE TOUS LES ENSEIGNANTS : le STC Education toujours présent

Comme ils l'ont toujours fait, avec la même implication et la même réactivité, les représentants du Personnel du STC Education vous défendront, vous soutiendront, vous accompagneront dans les audiences face à l'autorité hiérarchique (IEN, DASEN, Recteur, Ministre) et se mobiliseront au quotidien pour faire valoir vos droits et pour revaloriser le métier statutairement et financièrement.

II - LE PARITARISME ET LA JUSTICE SOCIALE : Une adaptation législative pour la Corse et l'abrogation de la loi

Avec la loi relative à la transformation de la fonction publique d'août 2019, c'est tout un pan de la justice sociale qui a volé en éclat dans l'Education Nationale. Les syndicats sont mis hors-jeu de tout contrôle dans le cadre des commissions consultatives. Plus aucun contrôle sur les déroulements de carrière et sur le mouvement du Personnel. Les représentants du Personnel n'ont plus de documents préparatoires : comment intervenir sur les erreurs de barème ? L'opacité règne depuis 2019 et la politique des Lignes Directrices de Gestion (la LDG) est une mascarade de démocratie. La loi relative à la transformation de la Fonction Publique relègue le syndicalisme en France au rang de gadget. Les syndicats nationaux se sont-ils vraiment battus pour éviter cela ?

Cette nouvelle situation crée une incompréhension de la part de tous les personnels de l'Education nationale, et a instauré un climat de suspicion.

LE SYNDICALISME CORSE NE PEUT SE RESOUDRE À L'ACCEPTER

Il faut revenir au paritarisme, en finir avec les pleins pouvoirs de l'administration et retrouver une certaine transparence. Le STC (Syndicat des Travailleurs Corses) va proposer une adaptation législative et le retour du paritarisme dans l'Académie de Corse dans le cadre des discussions entre Paris et la Corse sur l'avenir institutionnel de la Corse. Par cette initiative, la Corse peut demain permettre l'**abrogation définitive** de cette loi qui dévalorise le syndicalisme en France.

LE SYNDICALISME CORSE LE VEUT, LE SYNDICALISME CORSE LE PEUT

III - LA FORMATION : Sanctuarisation de moyens de remplacement pour l'E AFC dans le premier degré

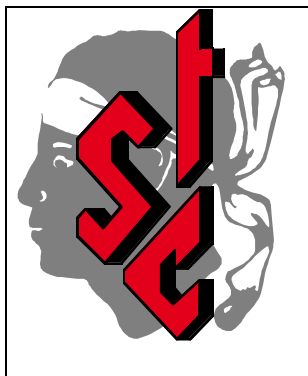
L'Ecole Académique de la Formation Continue (E AFC) mise en place à cette rentrée n'a prévu aucun moyen de remplacement pour l'exécution des formations des agents contractuels : ce dispositif dans la partie consacrée au présentiel sur le temps de service est donc voué à un échec programmé. Le STC Education va demander au Ministère la mise à disposition d'ETP sanctuarisés dans chaque Académie à cet effet. Tous les agents contractuels doivent pouvoir bénéficier :

- de formations régulièrement sur le temps de service avec les moyens de remplacement nécessaires en présentiel et en hybride.
- de parcours de formation en distanciel. Toutes les facilités (formation, préparation aux concours) doivent être accordées pour permettre à tous les agents contractuels de prendre le plus rapidement possible la voie de la titularisation.

Une nation qui ne met pas pleinement la formation au cœur de son système éducatif condamne inéluctablement l'avenir de ses enfants.

**Aidez le syndicalisme corse à rétablir tout un pan de justice sociale et de démocratie
dans l'administration de notre système éducatif**

**Du 1^{er} au 8 décembre, légitimez notre combat syndical :
Votez et faites voter STC EDUCATION aux CCP, CSA et CSAM**



SINDICATU DI I TRAVAGLIADORI CORSI

**LIBERAZIONE SUCIALE
LIBERAZIONE NAZIUNALE**

Imm. Le Mozart - Finosello
Tél : 04 95 22 05 94
Av. Mal Lyautey - BP 583
20186 AIACCIU Cedex 2
e-mail : stc.ajaccio@wanadoo.fr

Maison des Syndicats
Tél : 04 95 31 25 15
Rue du Castagnu
Fax : 04 95 32 58 21
20200 BASTIA
e-mail : stc.bastia@wanadoo.fr

CHJAMA DI U STC EDUCAZIONE À TUTTI I CUNTRATTUALI

I – A DIFESA DI L'INTARESSI MATERIALE È MURALI DI TUTTI L'INSIGNANTI : u STC Educazione sempre prisente

Cum'elli anu sempre fatta, incù u stessu impegnu è a stessa reattività, i raprisintanti di u Parsunale di u STC Educazione v'anu da difende, v'anu da sustene, v'anu da accumpagnà per l'audienze di pettu à l'auturità ierarchica (IEN, DASEN, Rettore, Ministru) è s'anu da mubilizà ogni ghjornu per fà valè i vostri diritti è rivalurizà u mistieru à u nivellu statutariu è finanziariu.

II – U PARITARISIMU È A GHJUSTIZIA SUCIALE : Un'adattazione legislativa per a Corsica

Incù a lege relativa à a trasfurmazione di a funzione pubblica d'aostu 2019, hè un bellu pezzu di a ghjustizia suciale è di demucrazia ind'è l'Educazione Naziunale chì hè statu lampatu à u mare. I sindacati si ritrovanu à l'infora di un qualunque cuntrollu ind'è e cumissione consultative. Più mancu un minimu cuntrollu ind'è i sbucinami di e carriere è in u movimentu di u Persunale. I raprisintanti di u persunale ùn anu più documenti preparatorii : cumu vulariate tandu intervene per impedisce i sbagli di i baremi ? L'amministrazione cumbriculeghja sola in u bughju di i so scagni dapoi 2019 è a pulitica di e Linie Direttrice di Gestione (a famosa LDG) face di a demucrazia una bella carnavalata. Una rialità : i sindacati naziunali ùn si sò imbattuti mancu stampa pè impedisce quessa. Issa situazione nova ùn pò esse capita da u persunale di l'Educazione naziunale è d'altronde, ogni decisione di prumuzione o d'affettazione duventa suspetta.

U SINDICALISIMU CORSU ÙN LA PÒ ACCITTÀ

Ci vole à vultà à u paritarisimu, è fà la finita incù issa gestione ceca di l'amministrazione pè ritruvà a strada di a trasparenza. U STC (Sindacatu di i Travagliadori Corsi) hà da prupone un'adattazione legislativa è u riturnu di u paritarisimu ind'è l'Accademia di Corsica ind'è u quattru di e discussione trà Parigi è a Corsica pè ciò chì tocca à l'avvene istituzionale di a Corsica. A Corsica pò, è deve esse à l'iniziu di l'abbrugazione di issa lege di a trasfurmazione di a Funzione Pubblica chì svalurizeghja u sindacalisimu in Francia.

U SINDICALISIMU CORSU A VOLE FÀ, U SINDICALISIMU CORSU A PÒ FÀ

III – A FURMAZIONE : santuarizzazione di mezi di rimpiazzamenti per l'E AFC

A scola Accademica di Furmazione Cuntinua (E AFC) messa in piazza à issa rientrata 2022, ùn hà privistu nisun mezu di rimpiazzamentu per l'esecuzione di e furmazione : issu dispositivu ind'è a so dimensione presenziale in u mentru di u tempu di scola hè dunque cundannatu per avanzu in a so dimensione presenziale è ibbrida. U STC Educazione hà da dumandà à u Ministeru a messa à dispusizione di 10 ETP santuarizati per quessa in ogni Accademia. Tutti l'agenti cuntrattuali devenu pudè benefizià :

- di furmazioni di modu rigulare à nantu 'à u tempu di serviziu incù i mezi di rimpiazzamenti necessari in presenziale è in ibbridu.

- di parcorsi di furmazione in distanziale. Tutte e faciulità (furmazione, approntu di i cuncorsi) devenu esse accusentite da permette à tutti l'agenti cuntrattuali d'avvià si à u più prestu versu a titularizzazione.

Una nazione chì ùn mette micca a furmazione à u centru di u so sistema educativu cundanna l'avvene di i so figlioli.

**Aiò colleghi, aiutate à a mossa, chì ci guida sempre u spiritu di l'emancipazione suciale
è di a demucrazia ind'è l'amministrazione di u nostru sistema educativu**

**Da u 1^{mu} à l'8 di dicembre, purtate u nostru cumbattu sindacale :
Vutate è fate vutà STC EDUCAZIONE à a CCP, à u CSA è à u CSAM**

Élection à la commission consultative paritaire
des agents contractuels exerçant les fonctions de
surveillance et d'accompagnement des élèves

Académie de **PARIS**
Élections Professionnelles 2022

Candidature présentée par
ACTION & DÉMOCRATIE CFE-CGC





CCP des agents contractuels exerçant des fonctions de surveillance (AED)
et d'accompagnement d'élèves en situation de handicap (AESH) :

saisissons l'opportunité de changer enfin de cap avec Action & Démocratie...

Notre constat, c'est aussi le vôtre :

- Absence d'une véritable formation avant la prise de fonction
- Faiblesse de la rémunération, qui permet juste de survivre pour les temps partiels
- Impossibilité de préparer un concours en travaillant à temps plein
- Absence de carrière pour les AED CDIés
- Dégradation des conditions de travail des AESH avec la généralisation des PIAL
- Heures supplémentaires impossibles pour les AESH et très difficiles pour les AED

...STOP, OU ENCORE ?

Ce bilan désastreux est celui d'organisations syndicales dites « représentatives » qui n'ont pas su s'y opposer ou pire, y ont collaboré.

Il est temps de tourner la page et surtout de redresser la barre !

Il est temps pour nous, qui représentons avec nos autres collègues contractuels plus de 12% de l'effectif total de l'EN, de reprendre la parole si souvent confisquée par des représentants qui ne sont pas sur le terrain et qui se servent de l'école pour mener des combats politiques.

Action & Démocratie n'est pas de ceux-là.

Nous savons que la majorité d'entre vous se désintéresse à juste titre de ce syndicalisme archaïque, impuissant, caricatural.

Nous construisons avec vous un nouvel outil syndical qui ne se contente pas de lancer des slogans simplistes ou des appels ronflants à des grèves sans lendemain.

CONTINUONS D'AVANCER ENSEMBLE !

Vous pouvez faire confiance à Action & Démocratie pour vous représenter sans vous trahir, pour dire les choses sans langue de bois, pour porter des revendications sensées, pour agir utilement et pour vous défendre sans rien lâcher tant au plan individuel qu'au plan collectif !

...un syndicat neuf, une voix différente

Un syndicat de proximité

indépendant qui fait

le pari de l'intelligence

Pour reconstruire

le syndicalisme dans

l'Éducation nationale

Remettre l'école debout

Faire entendre la voix du terrain

qui est celle du bon sens



Nos revendications

→ Pour des agents respectés et convenablement rémunérés

En 1990, un enseignant au 7^{ème} échelon de la classe normale gagnait trois fois le smic ; il en gagne à peine plus d'une fois et demie en 2022 !

La désindexation du point d'indice de l'inflation depuis 1983, puis son gel quasi-continu à partir de 2010, ont conduit à une situation désastreuse qui place le salaire des enseignants

de France parmi les plus bas d'Europe, après le Portugal.

Tous les métiers de l'Éducation nationale sont concernés : les agents gagnent aujourd'hui seulement 72 % du salaire des actifs ayant un diplôme équivalent.

Le ministre élude constamment le sujet et nous paye de mots.

De qui se moque-t-on ? Qui accepterait d'être si qualifié... et si mal payé ?

→ Pour reconstruire l'école

Faire le pari de l'intelligence, c'est savoir proposer des pistes nouvelles et réalistes pour tourner la page de la précarité.

Le postulat d'Action & Démocratie est simple et devrait s'imposer comme une évidence : nul n'est censé resté contractuel s'il ne le désire pas !

L'administration doit cesser son positionnement qui consiste à recruter exclusivement des contractuels de droit public pour exercer les missions si indispensables d'encadrement et de surveillance des élèves, ainsi que celles d'accompagnant d'élèves en situation de handicap.

La précarité à titre permanent, qui découle du maintien pendant toute la carrière du statut de contractuel, est une indécence à laquelle notre institution devrait honte de recourir. Elle doit cesser et nous nous engageons à tout faire pour atteindre cet objectif.

→ Pour être une force de proposition dans un dialogue social renouvelé

La plupart des agents de l'Éducation nationale, personnels enseignants aussi bien que personnels administratifs et d'éducation, sont des cadres ou des agents d'encadrement. Ils doivent être non seulement rémunérés, mais aussi traités et employés comme tels.

Action & Démocratie veut redonner

au dialogue social tout son sens et refuse que le rôle d'un syndicat se borne à prendre connaissance des projets du ministère, que ce soit pour les approuver ou pour s'y opposer systématiquement, cette dernière posture ayant fait la preuve de son inefficacité.

Pour que la profession soit entendue, il faut d'abord qu'elle soit écoutée !

Action & Démocratie réclame

- Affectation des contractuels sur un service 85% payé à temps plein, les 15% restant devant permettre la préparation aux concours

- Dispense des contractuels ayant le plus d'ancienneté des épreuves théoriques du concours

- Accès au CDI dès la fin de la 3^{ème} année d'exercice

- Remboursement des frais de déplacement sur le modèle des TZR

- Extension de la durée des contrats aux mois de juillet et d'août

- Mise en place d'une véritable carrière pour les AED CDIés, avec changement d'échelon tous les deux ans

- Réduction de la durée des échelons des AESH à deux ans

- Possibilité pour les AESH d'effectuer des heures supplémentaires.

- Octroi du statut de fonctionnaire après trois années d'exercice

- Suppression des PIAL

- Une réforme complète du fonctionnement et de la composition du Conseil supérieur de l'éducation, pour en faire le « Parlement de l'éducation » à l'intérieur duquel la voix des professeurs pourra s'exprimer avec force.

- La restitution aux Commissions Administratives Paritaires des compétences qui leur ont été retirées en 2019 par la loi de transformation

de la fonction publique, afin que les mutations et les promotions se fassent à nouveau en toute transparence.

- Une répartition plus équitable des moyens de fonctionnement attribués par l'État aux syndicats, afin de permettre le pluralisme, aussi vital pour le dialogue social que le débat pour la vie démocratique.

Retrouvez nos revendications détaillées et spécifiques à chaque corps sur



www.actionetdemocratie.com

Élection à la

CCP des contractuels SURV. et ACC. DE PARIS

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2022

Candidature Présentée par la CFTC ENSEIGNEMENT PUBLIC ET RECHERCHE





Du 1^{er} au 8 Décembre 2022
C'est le moment de voir Grand et de donner
une nouvelle dimension à nos métiers !

Pourquoi voter CFTC ?

Voter CFTC, c'est choisir une équipe à taille humaine, qui s'engage pour plus d'écoute, de solidarité...
Et qui défend tous les agents de la Fonction Publique par des solutions concrètes !

La CFTC porte un projet ambitieux pour les agents de la Fonction Publique en général...
... et pour les agents contractuels en particulier.

Celui-ci se décline en trois axes :

Renforcer le pouvoir d'achat

- . Rattrapage du point d'indice de 20%
- . Prise en charge intégrale et immédiate de la complémentaire santé par le ministère
- . Mise en place d'un forfait mobilité domicile travail de 500 € par an
- . Refonte des grilles indiciaires
- . Revalorisation des heures supplémentaires

Revaloriser le rôle des agents

- . Lutte contre le fonctionnaire bashing
- . Utilité de TOUTES les professions des agents du service public
- . Retour des services de proximité
- . Valorisation des acquis et de l'expérience
- . Réelle formation continue
- . Renforcement de l'évolution personnelle des agents par leur intégration dans un projet professionnel motivant

Améliorer la Qualité de Vie au Travail

- . Réduction de la précarité des contrats
- . Temps de travail & durée des carrières adaptés à la pénibilité des métiers
- . Conciliation des temps de vie professionnelle et privée
- . Politique de santé au travail, intégrant les risques psychosociaux
- . Egalité femme-homme
- . Meilleure prise en compte du handicap



Du 1^{er} au 8 Décembre 2022,
Votez pour un projet ambitieux pour
les agents contractuels !

La CFTC Enseignement Public et Recherche

Est un syndicat laïc, apolitique et indépendant. Elle a la volonté de porter le bien commun au cœur de son action.
L'humain doit être au centre du système !

Elle milite pour un cadre professionnel plus juste, humain et à l'écoute de ses agents.

La CFTC porte un projet ambitieux pour les agents contractuels !

DES REVENDICATIONS SPÉCIFIQUES...

- Création d'un statut spécifique pour les AESH et les AED.
- Titularisation de tous les non titulaires.
- Possibilités accrues pour l'accès à un temps plein.
- Accès facilité à la formation par la création d'une brigade de remplacement AESH.
- Une formation digne de ce nom.
- Possibilité d'accéder à des concours spécifiques dès la quatrième année de contrat.



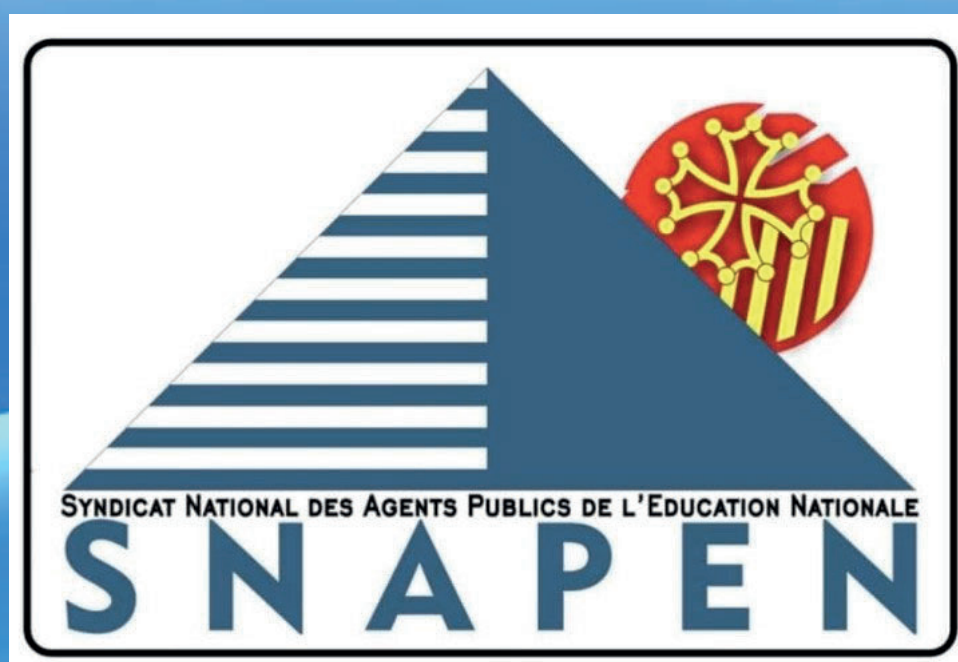
Élection à la Commission Consultative Paritaire des agents contractuels exerçant des fonctions de surveillance et d'accompagnement des élèves : assistants d'éducation / accompagnants d'élèves en situation de handicap.

ACADÉMIE DE PARIS

Élections professionnelle 2022

Candidature présentée par le SNAPEN

Syndicat National des Agents Publics de l'Éducation Nationale



**Le SNAPEN, le seul syndicat qui vous donne la parole, pas de clivage, mais un collectif !
 Nous sommes fiers d'avoir dans nos rangs le premier AESH de France Président d'une
 Académie, celle de Bordeaux. C'est ça être à l'écoute des AESH !**

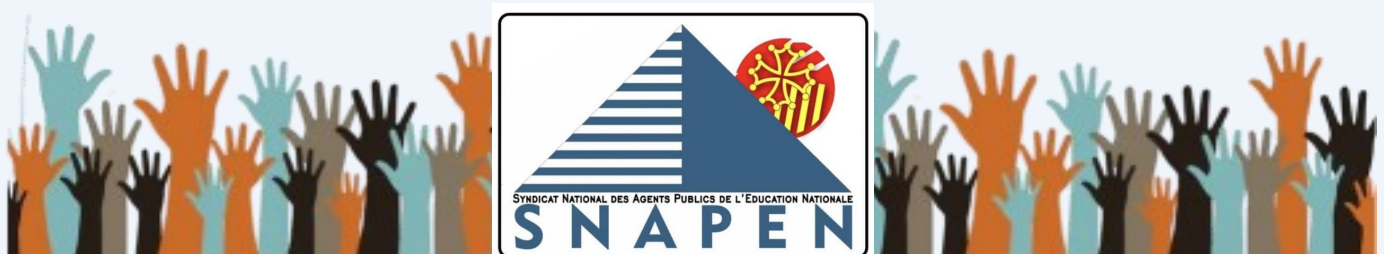
Pour les AESH	Pour les AED
Un environnement de travail serein et stable :	
<ul style="list-style-type: none"> ➢ L'abandon des PIAL ➢ Une affectation et des emplois du temps stables ➢ Un recrutement d'AESH afin de pallier aux besoins non couverts en personnels pour accompagner et donner aux élèves notifiés l'aide dont ils ont besoin ➢ Négocier pour l'obtention d'une brigade d'AESH remplaçants ➢ Fin de la flexibilité et de la mobilité des personnels soumises au bon vouloir des coordonnateurs PIAL ➢ L'application stricte du fractionnement (1593h et non 1607h) 	<ul style="list-style-type: none"> ➢ L'assurance d'avoir uniquement des contrats à temps plein et la suppression des temps incomplets imposés <ul style="list-style-type: none"> ➢ Des contrats de 6 ans dès le départ ➢ Des emplois du temps aménagés pour permettre de suivre des études et/ou préparer des concours ➢ L'application stricte du fractionnement (1593h et non 1607h)
Des parcours sécurisés et une revalorisation salariale digne de ce nom :	
<ul style="list-style-type: none"> ➢ L'assurance d'avoir uniquement des contrats à temps plein à 24 ou 25 heures uniquement en présence de l'élève ➢ Avoir un suivi limité à 1 ou 2 élèves sur cette quotité de 24 ou 25 heures afin d'assurer une meilleure prise en charge de l'accompagnement des élèves ➢ L'assurance d'avoir un salaire décent qui permettrait de vivre décemment <ul style="list-style-type: none"> ➢ La prise en charge obligatoire des frais de repas ➢ Avoir le statut de fonctionnaire d'État ➢ Un employeur qui serait un interlocuteur unique et de proximité (DSDEN du département) <ul style="list-style-type: none"> ➢ Annuler l'interdépartementalité de la gestion des AESH (mise en place en octobre 2022) pour les AESH Cdisés ➢ Accès aux mêmes primes que les fonctionnaires titulaires (REP, REP+...) 	<ul style="list-style-type: none"> ➢ L'assurance d'avoir un salaire décent ➢ Récupération immédiate pour toute intervention en internat en dehors des heures de travail ➢ La prise en charge obligatoire des frais de repas ➢ L'assurance d'avoir uniquement des contrats à temps plein <ul style="list-style-type: none"> ➢ Accès aux mêmes primes que les fonctionnaires titulaires (REP, REP+...) ➢ Avoir le statut de fonctionnaire d'État ➢ Des recrutements au niveau des DSDEN ou des Rectorats au même titre que les AESH afin d'éviter toute possibilité de pressions et aux abus de la hiérarchie (exemple : menace au non renouvellement...)
Accès à une formation continue :	
<ul style="list-style-type: none"> ➢ Formations initiales et continues adaptées aux différents types de handicap ➢ Ouverture de VAE et/ou de certifications complémentaires qualifiantes, diplômantes et valorisées. ➢ Facilitation de l'accès aux congés de formation professionnelle et au CPF 	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Ouverture de VAE et/ou de certifications complémentaires qualifiantes, diplômantes et valorisées. ➢ Faciliter l'accès aux congés de formation professionnelle et au CPF
Avoir une vraie protection santé et sécurité au travail :	
<ul style="list-style-type: none"> ➢ Une vraie médecine du travail de qualité et accessible ➢ Un accès à l'ensemble des prestations revalorisées de l'action sociale ➢ Un recours accru à la CCP pour les recrutements, les affectations, la formation 	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Une vraie médecine du travail de qualité et accessible ➢ Un accès à l'ensemble des prestations revalorisées de l'action sociale ➢ Un recours accru à la CCP pour les recrutements, les affectations, la formation

Notre union et notre solidarité sont notre force !



Votre force : notre engagement et notre combativité à faire entendre votre voix !

Du 1^{er} au 8 décembre 2022, si vous souhaitez que votre vote soit utile et que vous soyez enfin écouté de notre administration, votez SNAPEN !



ACADÉMIE DE PARIS

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2022

**ÉLECTION À LA COMMISSION
CONSULTATIVE PARITAIRE
DES AGENTS CONTRACTUELS EXERÇANT DES
FONCTIONS DE SURVEILLANCE ET
D'ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES**

Liste présentée par

SUD éducation Paris

membre de la Fédération
des syndicats SUD éducation
(Solidaires Unitaires & Démocratiques),
affiliée à l'Union syndicale Solidaires



CCP DES CONTRACTUELS DE SURVEILLANCE ET ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES

**VOTONS
POUR**



éducation
sud
Union
syndicale
Solidaires

UNE AUTRE
ÉCOLE
UNE AUTRE
SOCIÉTÉ

SUD ÉDUCATION, C'EST QUOI ?



Un syndicat déterminé et combatif, qui défend les personnels et qui défend le service public d'éducation. Un syndicat qui agit contre les discriminations.

Un syndicat féministe, qui accompagne les victimes de violences sexuelles et sexistes et qui se mobilise contre les inégalités salariales et la précarité.

Un syndicat qui pense à la fois local et global. Un syndicat qui prépare l'avenir et qui lutte pour une justice sociale et climatique.

Un syndicat sans chef-fe et sans permanent-e, où tout le monde prend part aux décisions.

Un syndicat membre de l'Union syndicale Solidaires, présente partout pour changer la société.

VOTER POUR SUD ÉDUCATION, C'EST VOTER POUR...



Une titularisation sans condition de concours, d'ancienneté ni de nationalité de tou·tes dans un corps de fonctionnaire. La création d'un métier d'éducatrice-teur scolaire spécialisé-e pour les AESH, et d'éducateur·trice scolaire pour les AED.



Une augmentation des salaires largement supérieure à l'inflation, sans condition, l'indexation des salaires sur l'inflation, l'intégration des primes et indemnités dans les salaires pour préserver les retraites.



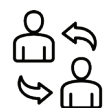
Une baisse du temps de travail et un recrutement massif de personnels.



La création d'un vivier de remplacement.



Une formation initiale et continue ambitieuse.



Un droit à la mobilité, interacadémique et intra-académique.



La lutte contre toutes les discriminations.



La défense des collègues face à l'arbitraire de la hiérarchie et pour gagner de nouveaux droits.